



FEUILLE DE POINTAGE CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX 2023

(1 feuille par participant licencié FFM pour l'année en cours et par étape)

Championnat de France des Pilotes et Passagers Internationaux

Cette feuille de pointage est à retourner renseignée et avec le cachet du club visité dans les 30 jours suivant la participation au rassemblement concerné et au plus tard 15 jours avant le dernier CFT de l'année (sauf exception validée par la Commission Nationale de Tourisme).

Seules les participations aux rassemblements inscrits au calendrier du Championnat de France International de Tourisme peuvent être validées.

Les participations aux Motocamp et Rallye FIM ne sont validées que pour les participants licenciés et participant pour le compte de la FFM.

Toute falsification des feuilles de pointage entraînera l'exclusion du participant du championnat.

Les feuilles complétées sont à retourner **par mail à** tourismeffm@gmail.com

ou par courrier à **Jean-Christophe Régat**
6b rue ex RN 22
17540 Nuaillé d'Aunis

PILOTE / PASSAGER (rayer la mention inutile) Moto-Club : Nom et Prénom : N° licence FFM : Adresse :	Signature du participant :
---	-----------------------------------

Date : Etape n° : (Voir calendrier international) Intitulé : Lieu : Pays :	Cachet du club visité :
--	--------------------------------

Merci de votre participation et bonne route !